

RECOMMANDATION N° 6

Le temps passé à réaliser le travail personnel est souvent jugé trop long par certains personnels, enseignants ou non, par de nombreux parents ou élèves. Selon une directrice d'école, il dure de dix minutes, dans les petites classes, à une heure à la fin du Cours Moyen. « *C'est trop de temps passé la tête dans les livres* », dit une mère.

Les collégien(ne)s annoncent des temps de travail personnel en dehors de la classe qui vont de 5 minutes à 2 heures. Mais ces temps de travail ne sont pas toujours proportionnels au niveau : pour certains, la durée s'effondre passée la classe de 5^{ème}. Le collègue les déçoit et s'accompagne d'une certaine nostalgie de l'école primaire, quand il y avait « *moins de profs* ». Pour d'autres, la recherche et la rédaction argumentée prennent de plus en plus de temps. En 3^{ème}, il faut « *2 à 3 heures par rédaction* », nous dit un élève, et il y en a une par semaine dans sa classe.

La charge de travail est mal répartie, excessive avant les conseils de classe. Rares sont les enseignant(e)s qui en tiennent compte quand ils consultent l'ENT et tous estiment un temps de travail nécessaire et raisonnable pour leur discipline. Faible en temps scolaire dans un

réseau, la charge de travail personnel est plus forte pendant les vacances. Est-ce pertinent ?

« *Je n'arrive pas à travailler chez moi* ». Peu d'élèves en conviennent. C'est pourtant très vraisemblable. La concurrence des loisirs, passions ou distractions, la pratique sportive intensive amputent le temps disponible, et aussi les « *chats* » et utilisation des réseaux sociaux. Un principal témoigne : des élèves y passeraient 3 à 4 heures chaque soir, faisant fi de l'interdiction à détenir des « *profils Facebook* » avant l'âge de 13 ans. Des familles le tolèrent, ce dont témoigne un chef d'établissement. Leur enfant ne doit pas être « *marginalisé* ». D'autres subissent le manque de ressources, des conditions de logement difficiles (appartements suroccupés, vétustes, chambres d'hôtel, squats) dans des quartiers où règnent l'insécurité, voire des trafics illicites. Le manque de quiétude personnelle est éprouvant, la composition familiale parfois instable, le soin à la fratrie prenant. Très éloignés de l'école, des parents estiment ne manquer de rien, avoir tous les livres nécessaires à la maison.



Prendre en compte l'organisation et les lieux de travail

Au collège, une professeure d'histoire - géographie laisse du temps en fin de cours pour réviser, et ne donne plus de travail au-delà. En mathématiques, des enseignants donnent un ou deux exercices d'application qui doivent prendre 15 à 20 minutes au collège. Au-delà de 30 minutes, un professeur conseille à l'élève de renoncer : il aura un devoir de substitution.

Des collégien(ne)s ne comptent plus leur temps de travail personnel dès lors qu'ils sont en groupe. Ils apprécient les médiathèques urbaines, la disponibilité des documentalistes, la richesse des fonds multimédia. D'autres élèves passent beaucoup de temps au CDI et aimeraient le faire visiter à leurs camarades qui l'ignorent ou le mésestiment.

- **Dans la classe**, proposer des espaces spécifiques : coin bibliothèque, espace numérique de recherche dans toutes les classes des écoles et du collège.
- **Dans l'école ou l'établissement**, ouvrir le CDI, si possible après 17h30 et le mercredi après-midi. Organiser des tutorats en fonction des besoins au sein des espaces dédiés. Proposer au collège de petites salles au calme, annexes du CDI destinées à la lecture individuelle ou au travail en petits groupes. Réserver au travail des salles de permanence en nombre suffisant et pour un nombre raisonnable d'élèves avec AED et équipement pour consulter l'ENT. Si possible, tenir disponible une petite salle où apprendre en oralisant. Développer l'idée d'une permanence avec un ou des enseignant(e)s disponibles, capables de répondre à différentes demandes des élèves selon des horaires et des thématiques indiqués (heures sciences, heures français, heures mathématiques, heures arts et musique, ...). Distinguer explicitement les salles où l'on travaille de celles où l'on peut discuter.
- **Dans le réseau**, développer les partenariats avec les bibliothèques, les médiathèques de quartier.